



Communiqué de presse

24 août 2022

Manque de logements pour les moins de 30 ans : l'Unafo publie une étude inédite sur le rôle du logement accompagné dans leur accès au logement

En cette période de rentrée, les jeunes font face à de nombreuses difficultés d'accès au logement, en raison notamment du coût et de la configuration des logements disponibles dans le parc social ou privé. Dans [une nouvelle étude](#), l'Unafo met en avant l'apport du logement accompagné, au-delà des dispositifs dédiés aux jeunes, pour faciliter l'accès au logement des moins de 30 ans et précise les profils et les parcours des jeunes concernés.

Alors que, comme à chaque rentrée, plusieurs voix s'élèvent pour demander un plan massif de développement des logements pour les étudiants, l'Unafo insiste sur la nécessaire accélération de la production du logement accompagné pour répondre à la demande.

Une étude qui porte sur plus de 15 000 jeunes

L'étude analyse les profils des personnes qui sont entrées et sorties en 2021 d'un dispositif de logement accompagné. Ainsi, sur la totalité des personnes entrants (30 700) et sortants (28 300) en 2021, les moins de 30 ans représentent respectivement 15 450 et 13 450 personnes, soit 50 et 48%.

Le panel très large de l'étude donne donc aux résultats une représentativité particulière et inédite.

La forte contribution du logement accompagné à l'accès au logement des moins de 30 ans

50% des personnes qui entrent dans un dispositif de logement accompagné a moins de 30 ans : le logement accompagné contribue à l'accès au logement des jeunes, qu'ils soient en difficulté économique, sociale ou qu'ils soient à la recherche d'un logement pour des raisons de mobilité professionnelle.

Cette contribution va bien au-delà des solutions de logement dédiées aux jeunes (résidences sociales jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs ou résidences étudiantes conventionnées). C'est en effet, l'ensemble du logement accompagné, en particulier les résidences sociales généralistes, qui facilite cet accès à l'autonomie des jeunes, souvent précaires. Ainsi, 35% des entrants dans une résidence sociale généraliste a moins de 30 ans.

En logement accompagné, les moins de 30 ans sont majoritairement seuls, en activité et précaires :

- **Majoritairement seuls (93%)**, mais avec une féminisation plus forte que pour les tranches d'âge supérieures (40% contre 20%).
- **Majoritairement en activité** : 67 % des jeunes de moins de 30 ans ayant emménagé en 2021 disposent de revenus d'activité (contre 56 % tous âges confondus). Cette part monte à 82 % dans les résidences pour jeunes et passe à 46 % dans les résidences sociales.
- **Majoritairement précaires** : 25% d'entre eux était à la rue (10 %), à l'hôtel (2 %) ou en structure d'hébergement (13 %). Si on y ajoute ceux qui étaient hébergés par des tiers (20 %), ce sont 45 % des entrants qui ne venaient pas d'une situation de logement pérenne.

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



Le logement accompagné améliore la situation des jeunes et favorise leur mobilité professionnelle

A la fin du séjour des résidents, la situation économique des moins de 30 ans s'est améliorée, avec une augmentation de la part de personnes disposant d'un revenu au-dessus du seuil de pauvreté de 14 points.

La capacité du logement accompagné à apporter une solution immédiate de logement autonome et abordable, facilite les mouvements et les installations rapides et permet, notamment dans les résidences pour jeunes, de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent accéder à des territoires plus attractifs pour y trouver leurs premiers emplois.

Les attentes de l'Unafop

Alors que le contrat engagement jeunes se déploie, sans toujours intégrer la dimension « logement » dans l'accompagnement des jeunes et sans véritable garantie de ressources, cette enquête témoigne du rôle majeur du logement accompagné pour les jeunes dans l'accès à l'emploi ou à une formation dans un contexte économique et social compliqué pour eux.

Pour l'Unafop, tout plan de développement du logement des jeunes doit intégrer pleinement l'accélération de la production de l'ensemble des dispositifs de logement accompagné, afin de garantir un accès au logement pour l'ensemble des jeunes.

* * *

A propos de l'Unafop - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unafop est l'Union professionnelle du logement accompagné, présidée par Bertrand Declémy, également directeur général d'Aréli et dirigée par Arnaud de Broca. Elle rassemble les initiatives de 162 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafop représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

Contacts Presse :

Unafop - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unafop.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ